

Neuchâtel, le 28 août 2025

Réouverture du Sleep-in de Neuchâtel

Comme annoncé au début de l'été, le Sleep-in de Neuchâtel reprendra du service le 2 septembre prochain. La réouverture de l'abri PC de la Rosière, aménagé pour accueillir les personnes en situation de sans-abrisme de notre région, est provisoire et limitée à 18 mois, le temps pour le Canton et les communes de trouver une solution d'accueil pérenne.

Initié par la Ville de Neuchâtel, un Sleep-in a été ouvert en urgence au mois de février 2025 pour faire face au sans-abrisme visible dans les rues de Neuchâtel. Après quatre mois de phase dite pilote, les résultats ont démontré que le besoin d'un tel lieu d'accueil pour la nuit est bien réel : 230 personnes différentes en ont bénéficié, totalisant plus de 1350 nuitées.

Fort de ce constat, l'appui du Canton a été sollicité pour poursuivre le déploiement d'un tel dispositif qui dépasse les frontières de la capitale neuchâteloise. [Comme annoncé le 4 juillet dernier](#), un accord a été trouvé entre la Ville et le Canton pour assurer une période de transition en maintenant le Sleep-in de la Rosière jusqu'au 31 décembre 2026. Un groupe de travail réunissant tous les acteurs et piloté par le Canton en étroite collaboration avec la Ville de Neuchâtel a pour mission de proposer, à l'échéance, une offre pérenne dans un lieu plus adapté à l'accueil des personnes sans-abri.

Evolution de l'offre

Dans ce contexte, le Sleep-in situé rue de la Rosière 17 rouvrira le soir du 2 septembre, chaque nuit jusqu'à fin 2026. Pour rappel, on y trouve des espaces séparés pour hommes et femmes avec des comodités (douches, WC). Un petit déjeuner est proposé mais également, et c'est une nouveauté, un repas chaud le soir. Les modalités ont aussi

évolué permettant désormais un séjour jusqu'à 7 nuits. Le nombre de places disponibles est pour le moment de 16 lits. A noter enfin que l'entrée est possible uniquement jusqu'à 23h.

L'équipe de veilleurs et veilleuses qui a été engagée lors de la première étape a décidé presque intégralement de poursuivre l'aventure. L'équipe a été complétée et formée pour assurer l'accueil des hébergé-e-s et la gestion du lieu.

Par ailleurs, la Ville de Neuchâtel a pris connaissance de la pétition déposée par 68 signataires. Le Conseil communal est conscient des inquiétudes que peuvent susciter l'installation d'un tel lieu d'accueil dans le quartier, et répondra directement aux pétitionnaires.

→ La page consacrée au Sleep-in : www.neuchatelville.ch/sleep-in

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Service de la communication, 032 717 77 15/39

